

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 059/2019

OBJET : Ressources Humaines : Modification du tableau des effectifs:

L'an deux mille dix-neuf, le 26 du mois de juin à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2019.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO/ Christine DECORDER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Marc LEROY/ Jean-Yves LESSATINI/ Xavier JARJANETTE/ Eddie DEGIOVANNI/ Véronique PINAI/ Catherine DINI

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Sophie ESPOSITO/ Jérémy GIBELLIN à Romain BIANCHI/ Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA.

ABSENT : Guy GRANIER/ Sonia CHAKROUNI / Régine RODRIGUEZ / Mélanie MORINI / Taoufik FATFOUTA

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 5 mars 2019

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 17 Juin 2019,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est proposé au Conseil municipal, les ouvertures et fermetures suivantes :

- Fermetures : 4

- Attaché
- Adjoint technique principal 2me classe
- Adjoint d'animation
- Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1^{ère} classe

- Ouvertures : 3

- Adjoint administratif principal 2ème classe - Agent de maîtrise
- Adjoint technique principal 1ère classe
- Adjoint administratif en C.D.D. d'un an

- En conséquence, il est décidé au Conseil municipal de valider le nouveau tableau des effectifs suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNE

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		16	15
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	2
ATTACHE	A	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CL	B	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	6	6
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	3	3
FILIERE POLICE		1	1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE		38	35
ADJOINT TECHNIQUE	C	10	9
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	7	7
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	2	2
AGENT DE MAITRISE	C	11	10
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	7	7
TECHNICIEN	B	1	0
FILIERE SOCIALE		1	1
AGENT SPEC. PPAL 1ERE CL	C	1	1
FILIERE CULTURELLE		1	1
AGENT DU PATRIMOINE	C	0	0
AGENT DU PATRIMOINE 1ERE CL	C	0	0
AGENT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	1	1
FILIERE ANIMATION		1	1
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CL	C	1	1
		58	54

TABLEAU DES EMPLOIS REGIE DE L'EAU

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE		2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	C	2	2
FILIERE TECHNIQUE		5	3
ADJOINT TECHNIQUE	C	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	1	1
AGENT DE MAITRISE	C	0	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	1
		7	5

TABLEAU DES C.D.D. - C.D.I. ET CONTRATS AIDES

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE		1	1
AGENTS NON TITULAIRES EN C.D.D.	C	1	1
GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREEES	EMPLOIS POURVUS
CONTRATS AIDES		10	10
FILIERE ADMINISTRATIVE	C	7	7
FILIERE TECHNIQUE	C	3	3
		11	11

Nombre de Conseillers en exercice :

Présents : 19
 Votants : 22
 Absents : 05
 Pour : 22
 Contre : 00
 Abstentions : 00

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
 LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
 POUR EXTRAIRE ET ENREGISTRER CONFORME



Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 28/06/2019
 et publication en mairie le : 01/07/2019